

Québec, le 20 avril 2017

Objet : Demande d'accès n° 2017-04-09 – Lettre réponse

---

Madame,

Nous donnons suite à votre demande d'accès du 3 avril dernier concernant divers rapports annuels des tonnages reçus et déclarés au Ministère pour 2016. Les documents suivants sont accessibles :

- 1- Rapport annuel pour l'année 2016 du LET de Terrebonne, 11 pages;
- 2- Rapport annuel pour l'année 2016 du LET de Berthierville, 13 pages;
- 3- Rapport annuel pour l'année 2016 du LET de Ste-Cécile-de-Milton, 13 pages;
- 4- Rapport annuel pour l'année 2014 du LET de Saint-Étienne-des-Grès, 11 pages;
- 5- Rapport annuel pour l'année 2016 du LET de Champlain, 11 pages;
- 6- Rapport annuel pour l'année 2016 du LET de Saint-Rosaire, 12 pages;
- 7- Rapport annuel pour l'année 2016 du LET de Pierrefonds, 11 pages.

Vous noterez que, dans certains documents, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23, 24, 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Par ailleurs, en vertu du Règlement sur les frais exigibles pour la transcription, la reproduction et la transmission de documents et de renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1, r. 3), des frais de 31,16 \$ sont applicables, soit 82 pages à 0,38 \$ chacune. De ce montant, une franchise de 7,65 \$ est soustraite, ce qui réduit les frais exigibles à 23.51 \$. Nous vous ferons parvenir les documents demandés à la suite de la réception de votre chèque de 23.51 \$ fait à l'ordre du ministre des Finances et transmis à l'adresse suivante :

Direction de l'accès à l'information  
Ministère du Développement durable, de l'Environnement  
et de la Lutte contre les changements climatiques  
Édifice Marie-Guyart, 29<sup>e</sup> étage  
675, boulevard René-Lévesque Est, boîte 13  
Québec (Québec) G1R 5V7

Conformément à l'article 51 de la Loi, vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours, ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à M. François Gravel, analyste responsable de votre dossier, par courriel à l'adresse [francois.gravel@mddelcc.gouv.qc.ca](mailto:francois.gravel@mddelcc.gouv.qc.ca), en indiquant le numéro du dossier en objet.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice,

ORIGINAL SIGNÉ PAR

Pascale Porlier

p. j. (2)



2 - Matières déclarées

2.1 - Identification des centres de transfert	
Nom des centres de transfert (Vous devez déclarer les tonnages totaux reçus pour élimination par catégorie de matières résiduelles aux endroits prévus dans la section 2.2 - Centres de transfert)	Tonnage total reçu
	52 417,52
	57 604,52
	149 679,37
23-24	0,00
	0,00
	130 661,31
	0,00
<b>Total</b>	<b>390 362,72</b>

2.1.1 - Identification des installations d'élimination	
Nom des installations d'élimination (Vous devez déclarer les tonnages totaux expédiés pour élimination à chacune des installations d'élimination.)	Tonnage total expédié
<b>Total</b>	<b>0,00</b>

2.2 - Matières résiduelles reçues pour élimination, excluant les boues			Quantité par municipalité	
Catégorie de matières	Provenance par municipalité d'origine des matières collectées Pour connaître le code géo de la municipalité, vous pouvez naviguer sur le site Internet ci-après : <a href="http://www.mamot.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites">http://www.mamot.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites</a>		Poids (tonne)	
	Code géo municipal	Provenance par municipalité		
Ordures ménagères (résidentielles)				0,00
				0,73
				1,56
				7,30
				0,35
				0,21
				2 597,70
				468,15
				277,62
				323,83
				1,91
	23-24	23-24		0,35
				39 988,46
				17 662,00
				136 745,77
				77 982,51
				6 005,21
				1 119,10
				6 236,14
				8 248,50
			19 248,98	
			4 060,00	
			2 194,41	
			2 902,78	
			0,44	
			0,56	
			1 075,85	
			1 526,99	
			5 106,66	
<b>Total</b>			<b>333 784,07</b>	

Code géo municipal	Matières provenant de centres de transfert (Incluez la ville d'origine)		
			52 417,52
			130 681,31
23-24		23-24	57 604,52
			149 622,05
			57,32
			<b>Total</b>
			<b>390 362,72</b>
		<b>Grand total - Ordures ménagères</b>	<b>724 146,79</b>

Résidus ICI (industriels, commerciaux, institutionnels)	Code géo municipal	Provenance par municipalité	
			16,52
			35,63
			26,74
			89,38
			37,84
			14,63
			0,16
			6,76
			153,99
			66,45
			26,67
			116,58
			6,63
			28,05
			14,23
			6,50
			24,15
			36,60
			32,66
			667,53
			1 961,28
	23-24	23-24	12,25
			0,80
			166,92
			35,16
			476,59
			3 252,21
			37,18
			550,03
			1 194,14
			2,81
			2,89
			1 927,62
			9,27
			49,05
			1 214,23
			1 773,82
			3,76
			1,57
			15,27
			382,33
			396,40
			29,93
			116,99
			19 404,26
			2 967,60
			49 751,42
			156 522,80
			9,61
			2 749,99
			395,16
			93,12
			5,82
			247,32
			20,54
			179,55
			13 554,95
			9,46
			7,71
			509,37
			6,92
			1 523,29
			35,17
			13,32
			36,44
			75,10
			0,71
			25,22
			26,77



23-24

23-24

1,03  
 2,06  
 1 592,04  
 114,93  
 7,88  
 5,19  
 5 308,30  
 636,47  
 1 373,68  
 11 092,24  
 29,95  
 42,28  
 140,68  
 236,98  
 3,54  
 4,79  
 76,41  
 24,01  
 1,51  
 30,12  
 0,60  
 4,84  
 3 827,41  
 15,17  
 22,86  
 13,38  
 34,95  
 0,91  
 18,34  
 2,39  
 0,99  
 13,63  
 0,57  
 44,23  
 103,61  
 3,13  
 0,64  
 3,62  
 0,30  
 68,47  
 88,95  
 71,15  
 353,57  
 5,46  
 12,86  
 152,91  
 164,15  
 29,39  
 8,66  
 2,03  
 12,81  
 0,71  
 47,70  
 8,75  
 321,84  
 5 152,32  
 40,14  
 0,77

Total 42 252,07

Code géo municipal **Matières provenant de centres de transfert**  
(Indiquez la ville d'origine)

Total 0,00

Grand total - Résidus CRD 42 252,07

Résidus « encombrants »  
(« monstres »)

Code géo municipal **Provenance par municipalité**

Total 0,00



Résidus d'incinération (cendres de grilles)	Code géo municipal	Provenance par municipalité		
			<b>Total</b>	<b>0,00</b>
Résidus d'incinération (cendres volantes)	Code géo municipal	Provenance par municipalité		
			<b>Total</b>	<b>0,00</b>
Sols éliminés	Code géo municipal	Provenance par municipalité		
			<b>Total</b>	<b>0,00</b>
Autres (spécifiez ci-dessous)	Code géo municipal	Provenance par municipalité		
			<b>Total</b>	<b>0,00</b>
			<b>Total</b>	<b>0,00</b>
<b>Grand total 2.2</b>				<b>1 158 477,01</b>

**2.3 - Données relatives aux boues reçues et éliminées**

Catégorie de boues	Provenance par municipalité d'origine des matières collectées Pour connaître le code géo de la municipalité, vous pourrez naviguer sur le site Internet ci-après :			Quantité par municipalité
	<a href="http://www.mamot.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites">http://www.mamot.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites</a>			Poids (tonne)
Boues de station d'épuration municipale	Code géo municipal	Provenance par municipalité		
				50,27
				44,50
				22 205,33
				2 476,00
				102,52
	23-24		23-24	227,11
				29,61
				145,65
				36,92
			3 617,16	
			2 531,92	
			283,43	
			<b>Total</b>	<b>31 750,42</b>
Boues de fosses septiques	Code géo municipal	Provenance par municipalité		
			<b>Total</b>	<b>0,00</b>



Catégorie de matières	Code géo municipal	Provenance par municipalité			Total
Résidus de déchiquetage de carcasses automobiles (« fluff ») utilisés comme recouvrement	23-24				187 620,14
			23-24		76,99
					25 419,65
<b>Total</b>					<b>213 116,78</b>
Résidus CRD « fins » (construction, rénovation et démolition résidus de broyage ou de tamisage, ou rejets de centres de tri de résidus CRD) utilisés comme recouvrement	23-24				121,14
			23-24		31 312,45
					20 420,93
<b>Total</b>					<b>96 677,87</b>
Autres (spécifiez ci-dessous) Matériaux de construction - Verre concassé	23-24				2 129,04
					455,30
					11 490,35
					14 700,02
					968,15
					21 867,09
					48 706,41
					66,68
					335,91
					513,60
					5 711,07
					1 001,88
					31,76
					1 591,63
		<b>Total</b>			
<b>Grand total 2.4</b>					<b>736 451,58</b>

2.4.1 - Soils ou autres matières destinés au recouvrement, FINAL, des matières résiduelles admissibles selon le REIMR					
Catégorie de matières	Code géo municipal	Provenance par municipalité d'origine des matières collectées Pour connaître le code géo de la municipalité, vous pourrez naviguer sur le site Internet ci-après : <a href="http://www.mamot.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites">http://www.mamot.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites</a>			Quantité par municipalité
					Poids (tonne)
Soils propres (en recouvrement final)					
<b>Total</b>					<b>0,00</b>
Soils contaminés (en recouvrement final)	23-24				9,90
					50,38
					138 367,15
<b>Total</b>					<b>144 161,59</b>
Autres (spécifiez ci-dessous)					
<b>Total</b>					<b>0,00</b>
<b>Grand total 2.4.1</b>					<b>144 161,59</b>

**2.5 - Résultats - Redevances payées à valider par le rapport de vérification externe**

<b>Total des matières déposées dans ce lieu (section A)</b>		<b>Total</b>
Matières résiduelles reçues pour élimination, excluant les boues (section 2.2)	Reporter grand total 2.2	1 158 477,01
Données relatives aux boues reçues et éliminées (section 2.3)	Reporter grand total 2.3	31 750,42
Soils ou autres matières destinés au recouvrement, AUTRE QUE FINAL, des matières résiduelles admissibles selon le REIMR (section 2.4)	Reporter grand total 2.4	736 451,58
Soils ou autres matières destinés au recouvrement, FINAL, des matières résiduelles admissibles selon le REIMR (section 2.4.1)	Reporter grand total 2.4.1	144 161,59
	<b>Totaux (section A)</b>	<b>2 070 840,60</b>

<b>A exclure (section B)</b>		<b>Total</b>
Soils ou autres matières destinés au recouvrement, AUTRE QUE FINAL, des matières résiduelles admissibles selon le REIMR (section 2.4)	Reporter grand total 2.4	736 451,58
Soils ou autres matières destinés au recouvrement, FINAL, des matières résiduelles admissibles selon le REIMR (section 2.4.1)	Reporter grand total 2.4.1	144 161,59
Résidus d'incinérateurs enfouis, cendres de grilles et volantes provenant d'un incinérateur ou d'une installation d'incinération visée à l'article 2 du RREÉMR	Total	
Matières résiduelles reçues pour élimination, mais récupérées et valorisées	Total	4 418,03
Résidus miniers ou œux générés par un procédé de valorisation des résidus miniers enfouis	Total	
	<b>Totaux (section B)</b>	<b>885 031,20</b>

<b>Calcul de la redevance</b>	<b>Total des sommes versées en 2016</b>
Quantité de matières résiduelles admissibles au paiement de la redevance (sections A - B)	1 185 809,40
Montant de redevance exigible par tonne pour 2016	21,93
	<b>Grand total 2.5</b>
	<b>26 004 800,14</b>

### 3 - Auditeur indépendant

- Conformément à l'article 9 du *Règlement sur les redevances exigibles pour l'élimination de matières résiduelles*, veuillez joindre le rapport de l'auditeur indépendant. Cette vérification externe s'applique uniquement pour un LET, un LEDCD ou un incinérateur.

### 4 - Déclaration amendée (si nécessaire)

- Dans l'éventualité d'une divergence entre les quantités qui ont été déclarées pour chaque trimestre et la quantité déclarée sur la déclaration annuelle, veuillez joindre un formulaire de remise amendé pour chaque trimestre concerné, ainsi que le paiement s'il y a lieu à :

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques  
Direction des matières résiduelles  
Redevances pour l'élimination  
675, boul. René-Lévesque Est, 9<sup>e</sup> étage, boîte 71  
Québec (Québec) G1R 5V7

### 5 - Progression des opérations d'enfouissement

- Plan et données relativement à la progression des opérations d'enfouissement des matières résiduelles.

Annexez les documents au présent formulaire si requis.

### 6 - Résultats des vérifications ou mesures faites

Le sommaire des données de campagnes d'échantillonnages ou d'analyses pour :

- le suivi des eaux superficielles;  
 le suivi des eaux de lixiviation;  
 le suivi des autres eaux captées (souterraines, pluviales);  
 le suivi des eaux souterraines;  
 le suivi des biogaz;  
 la vérification de l'étanchéité.

Annexez les documents au présent formulaire si requis.

### 7 - Attestation

- Attestation que les mesures et prélèvements prescrits ont été faits en conformité avec les règles de l'art et les dispositions du REIMR.

Annexez les documents au présent formulaire si requis.

### 8 - Renseignements sur les mesures

- Renseignements ou documents permettant de connaître les endroits où les mesures ou les prélèvements ont été faits.

Annexez les documents au présent formulaire si requis.

### 9 - Sommaire

- Sommaire des travaux réalisés en application du REIMR.

Annexez les documents au présent formulaire si requis.

### 10 - Documents à transmettre à votre Direction régionale

- Le formulaire dûment rempli;  
 Le rapport de l'auditeur indépendant relatif à la section 3;  
 Les documents pertinents aux sections 5, 6, 7, 8 et 9;  
 N'oubliez pas de signer l'attestation de la déclaration à la section 12.

Rappel - N'oubliez pas de transmettre les documents nécessaires pour le suivi de la Fiducie post-fermeture, le cas échéant.

### 11 - Documents à transmettre à la Direction des matières résiduelles

- La déclaration amendée, si nécessaire.  
 La version Excel du formulaire  
Par courriel à : [redevances@mddelcc.gouv.qc.ca](mailto:redevances@mddelcc.gouv.qc.ca)

### 12 - Attestation de l'exploitant

<b>Personne autorisée à agir au nom de l'exploitant</b>	
Prénom et nom Jean-Marc Vigu	Fonction Directeur général
<b>Déclaration de l'exploitant</b>	
Je, soussigné(e), certifie l'exactitude des renseignements contenus dans le présent formulaire.	
Signature 	Date 30 mars 2017

Année 2016

**RAPPORT ANNUEL pour les applications réglementaires du :**

- Règlement sur l'enfouissement et l'incinération de matières résiduelles (REIMR), article 39 et article 52
- Règlement sur les redevances exigibles pour l'élimination de matières résiduelles (RREÉMR), article 9

NOTE : Consulter, si nécessaire, le guide du rapport annuel 2016 pour connaître la façon de remplir ce rapport annuel.

**1 - Renseignements généraux**

Nom de l'installation : DÉPÔT RIVE-NORD  
 NEQ (numéro d'entreprise du Québec) : 1160583739  
 No de dossier : 3912- 14-520-093  
 (Inscrire votre numéro de dossier de 8 chiffres)

1.1 Identification de l'exploitant		
Nom DÉPÔT RIVE-NORD		
Adresse du siège social 670, RUE MONTCALM CASIER POSTAL 1409	Municipalité ou ville BERTHIERVILLE	Code postal J0K 1A0
Téléphone au bureau 450-836-2546	Région LANAUDIÈRE	
Télécopieur 450-836-1166	MRC MRC D'AUTRAY	
Adresse de courriel receptiondrn@eblqc.com		

1.2 Identification du répondant		
Prénom et nom Gilles Denis	Fonction ou titre Directeur Général	Téléphone 450-836-2546
Adresse de courriel 53-54		

1.3 Identification du détenteur du certificat d'autorisation de l'installation (si différent de l'exploitant)		
Nom		
Adresse du siège social	Municipalité ou ville	Code postal
Téléphone au bureau	Région	
Télécopieur	MRC	

1.4 Type d'installation	
<input type="radio"/> Centre de transfert <input type="radio"/> Lieu d'enfouissement en tranchée (LEET) <input checked="" type="checkbox"/> Tonne métrique <input type="checkbox"/> Mètre Cube <input type="radio"/> Lieu d'enfouissement de débris de construction et de démolition (LEDCD) <input checked="" type="radio"/> Lieu d'enfouissement technique (LET) <input type="radio"/> Incinérateur (INC)	Emplacement / localisation (numéro de lots)





Code géo municipal	Provenance par municipalité	3.80
		305.18
		1 968.59
		360.60
		434.12
		1 869.40
		1 091.11
		12.50
		13.25
		1 617.99
		1 082.63
		127.64
		2 357.44
		96.98
		92.52
		0.56
		173.27
23-24	23-24	978.66
		230.54
		168.62
		0.99
		0.26
		0.94
		7.16
		63.06
		14.36
		43.06
		172.64
		148.89
		114.66
		209.75
		8 964.94
		40.43
		33.00
		3.68
		9.60
		13.91
		7.03
		1.53
		26.05
		78.32
		1.44
		289.79
		1 326.18
		154.51
		3 429.27
		188.95
		4 181.88
		95.15
		1 402.47
		120.48
		226.68
		409.65
		977.66
		18.26
		18 225.35
		564.29
		915.61
		2 004.91
		238.03
		184.97
		292.07
		1 101.90
		818.22
		72.22
		106.93
		28.48
		186.65
		1.95

Résidus ICI  
(Industriels, commerciaux,  
Institutionnels)



			5.96
			12.00
			367.67
			8.04
			6.06
			1.90
			26.33
			10.91
			66.57
			249.18
			882.85
			206.37
			747.45
			102.87
			27.02
			159.16
			108.88
23-24		23-24	2 451.00
			321.08
			293.49
			312.75
			134.67
			88.99
			19.41
			427.50
			77.79
			14.66
			85.36
			22.94
			114.46
			21.59
			4.97
			16.20
			15.39
			5.92
			200.43
			22.14
			11.88
			2.95
			64.40
			97.49
			33.12
			91.25
			106.46
			9.84
			379.89
			49.60
			481.21
			6.61
			272.39
			142.53
			60.34
			8 583.50
			1.37
			15.79
			3.15
			8.49
			8.74
			24.60
			12.66
			2.86
			77.89
			4.70
			2.45
			4.20
		<b>Total</b>	<b>23 462.72</b>

Résidus CRD  
(construction, rénovation et  
démolition)

		Matières provenant de centres de transfert (Indiquez la ville d'origine)		
	Code géo municipal			
	23-24		23-24	3.50
				<b>Total</b> 3.50
				<b>Grand total - Résidus CRD</b> 23 466.22
	Code géo municipal	Provenance par municipalité		
				11.17
				7.76
				5.91
				23.55
				24.90
				29.02
				26.60
				521.84
				35.62
				28.25
				3.03
				100.09
				86.27
	23-24		23-24	29.38
				21.21
				276.26
				198.51
				19.63
				1 822.02
				153.41
				350.92
				472.45
				204.67
				151.77
				189.54
				30.76
				13.50
				10.38
				102.05
				221.24
				71.80
				29.53
				209.74
				11.51
				1 015.53
				440.51
				38.70
			<b>Total</b>	<b>6 989.03</b>

Résidus « encombrants »  
(« monstres »)



	Code géo municipal	Provenance par municipalité	
	Résidus d'incinération (cendres de grilles)		
		<b>Total</b>	<b>0.00</b>
Résidus d'incinération (cendres volantes)			
		<b>Total</b>	<b>0.00</b>
Sols éliminés			
		<b>Total</b>	<b>0.00</b>
Autres (spécifiez ci-dessous)			
		<b>Total</b>	<b>0.00</b>
		<b>Grand total 2.2</b>	<b>498 761.48</b>

2.3 Données relatives aux boues reçues et éliminées			
Catégorie de boues	Code géo municipal	Provenance par municipalité d'origine des matières collectées Pour connaître le code géo de la municipalité, vous pouvez naviguer sur le site Internet ci-après : <a href="http://www.mamot.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites">http://www.mamot.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites</a>	Quantité par municipalité
			Poids (tonne)
Boues de station d'épuration municipale	23-24	23-24	418.04
			23.21
			16.94
			3.44
			1.17
			2.96
			317.47
		<b>Total</b>	<b>783.23</b>
Boues de fosses septiques			
		<b>Total</b>	<b>0.00</b>

	Code géo municipal	Provenance par municipalité		
Boues agroalimentaires				
Boues de fabriques de pâtes et papiers				
Boues provenant de nettoyage de rues et du nettoyage, récurage des égouts, des regards et des puits	23-24		23-24	60.37
				13.95
				2.44
				2.45
				9.40
				24.16
				307.47
				23.55
				47 502.84
				272.45
Autres (spécifiez ci-dessous)	Code géo municipal	Provenance par municipalité		
<b>Grand total 2.3</b>				<b>49 002.31</b>

2.4 Sois ou autres matières destinées au recouvrement /AUTRE QUE FINAL/ des matières résiduelles, d'origine locale, selon le REIMR			
Catégorie de matières	Provenance par municipalité d'origine des matières collectées Pour connaître le code géo de la municipalité, vous pourrez naviguer sur le site Internet ci-après : <a href="http://www.mamoi.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites">http://www.mamoi.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites</a>		Quantité par municipalité
			Poids (tonne)
Sols propres (autre que final)	Code géo municipal	Provenance par municipalité	
			14.18
			5.55
			14.98
	23-24	23-24	183.36
			524.85
			14.04
			21.49
			9 191.57
			9.04

	Code géo municipal	Provenance par municipalité				
Sols contaminés (autre que final)	23-24	23-24		38.39		
				60.65		
				31.53		
				150.34		
				194.23		
				15.30		
				45.28		
				2 406.36		
				140.43		
				426.78		
				130 746.29		
				<b>Total</b>		<b>134 255.58</b>
Résidus de déchlouage de carcasses automobiles (« fluff ») utilisés comme recouvrement						
				<b>Total</b>		<b>0,00</b>
			Résidus CRD « fins » (construction, rénovation et démolition résidus de broyage ou de tamisage, ou rejets de centres de tri de résidus CRD) utilisés comme recouvrement	23-24	23-24	
	11 549.59					
	503.18					
	4 252.85					
	103.18					
	<b>Total</b>					<b>16 469.92</b>
Autres (spécifiez ci-dessous) RÉSIDUS MINIERS VERRE CONCASSÉ RÉSIDUS BALAI DE RUE RÉSIDUS BALAI DE RUE	23-24	23-24				
				70.73		
				3.92		
				77.47		
				6.75		
				34.11		
				22.89		
				0.99		
				20.34		
				1 386.61		
				304.03		
				6.33		
				738.77		
				2 038.44		
				10.68		
				179.61		
				<b>Total</b>		<b>100 491.47</b>
						<b>Grand total 2.4</b>

2.4.1 Soils ou autres matières destinés au recouvrement, FINAL, des matières résiduelles admissibles selon le REIMR			
Catégorie de matières	Provenance par municipalité d'origine des matières collectées Pour connaître le code géo de la municipalité, vous pourrez naviguer sur le site Internet ci-après : <a href="http://www.mamot.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites">http://www.mamot.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites</a>		Quantité par municipalité
			Poids (tonne)
Soils propres (en recouvrement final)	Code géo municipal	Provenance par municipalité	
		<b>Total</b>	<b>0.00</b>
Soils contaminés (en recouvrement final)	Code géo municipal	Provenance par municipalité	
		<b>Total</b>	<b>0.00</b>
Autres (spécifiez ci-dessous)	Code géo municipal	Provenance par municipalité	
		<b>Total</b>	<b>0.00</b>
		<b>Grand total 2.4.1</b>	<b>0.00</b>

2.5 Résultats Redevances payées à valider par le rapport de vérification externe		
Total des matières déposées dans ce lieu (section A)		Total
Matières résiduelles reçues pour élimination, excluant les boues (section 2.2)	Reporter grand total 2.2	498 761.48
Données relatives aux boues reçues et éliminées (section 2.3)	Reporter grand total 2.3	49 002.31
Soils ou autres matières destinés au recouvrement, AUTRE QUE FINAL, des matières résiduelles admissibles selon le REIMR (section 2.4)	Reporter grand total 2.4	261 196.03
Soils ou autres matières destinés au recouvrement, FINAL, des matières résiduelles admissibles selon le REIMR (section 2.4.1)	Reporter grand total 2.4.1	0.00
	<b>Totaux (section A)</b>	<b>808 959.82</b>

A exclure (section B)		Total
Soils ou autres matières destinés au recouvrement, AUTRE QUE FINAL, des matières résiduelles admissibles selon le REIMR (section 2.4)	Reporter grand total 2.4	261 196.03
Soils ou autres matières destinés au recouvrement, FINAL, des matières résiduelles admissibles selon le REIMR (section 2.4.1)	Reporter grand total 2.4.1	0.00
Résidus d'incinérateurs enfouis, cendres de grilles et volants provenant d'un incinérateur ou d'une installation d'incinération visée à l'article 2 du RREEMR	Total	
Matières résiduelles reçues pour élimination, mais récupérées et valorisées	Total	
Résidus miniers ou ceux générés par un procédé de valorisation des résidus miniers enfouis	Total	
	<b>Totaux (section B)</b>	<b>261 196.03</b>

Calcul de la redevance	Total des sommes versées en 2016
Quantité de matières résiduelles admissibles au paiement de la redevance (sections A - B)	547 763.79
Montant de redevance exigible par tonne pour 2016	21.93 \$
	<b>Grand total 2.5</b>
	<b>12 012 459.91 \$</b>

### 3 - Auditeur indépendant

- Conformément à l'article 9 du Règlement sur les redevances exigibles pour l'élimination de matières résiduelles, veuillez joindre le rapport de l'auditeur indépendant. Cette vérification externe s'applique uniquement pour un LET, un LECD ou un Incinérateur.

### 4 - Déclaration amendée (si nécessaire)

- Dans l'éventualité d'une divergence entre les quantités qui ont été déclarées pour chaque trimestre et la quantité déclarée sur la déclaration annuelle, veuillez joindre un formulaire de remise amendé pour chaque trimestre concerné, ainsi que le paiement s'il y a lieu à :

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques  
Direction des matières résiduelles  
Redevances pour l'élimination  
675, boul. René-Lévesque Est, 9<sup>e</sup> étage, boîte 71  
Québec (Québec) G1R 5V7

### 5 - Progression des opérations d'enfouissement

- Plan et données relatives à la progression des opérations d'enfouissement des matières résiduelles.

Annexez les documents au présent formulaire si requis.

### 6 - Résultats des vérifications ou mesures faites

Le sommaire des données de campagnes d'échantillonnages ou d'analyses pour :

- le suivi des eaux superficielles;  
 le suivi des eaux de libération;  
 le suivi des autres eaux captées (souterraines, pluviales);  
 le suivi des eaux souterraines;  
 le suivi des biogaz;  
 la vérification de l'étalement.

Annexez les documents au présent formulaire si requis.

### 7 - Attestation

- Attestation que les mesures et prélèvements prescrits ont été faits en conformité avec les règles de l'art et les dispositions du REIMR.

Annexez les documents au présent formulaire si requis.

### 8 - Renseignements sur les mesures

- Renseignements ou documents permettant de connaître les endroits où les mesures ou les prélèvements ont été faits.

Annexez les documents au présent formulaire si requis.

### 9 - Sommaire

- Sommaire des travaux réalisés en application du REIMR.

Annexez les documents au présent formulaire si requis.

### 10 - Documents à transmettre à votre Direction régionale

- Le formulaire dûment rempli;  
 Le rapport de l'auditeur indépendant relatif à la section 3;  
 Les documents pertinents aux sections 5, 6, 7, 8 et 9;  
 N'oubliez pas de signer l'attestation de la déclaration à la section 12.

Rappel - N'oubliez pas de transmettre les documents nécessaires pour le suivi de la Fiducie post-fermeture, le cas échéant.

### 11 - Documents à transmettre à la Direction des matières résiduelles

- La déclaration amendée, si nécessaire.  
 La version Excel du formulaire

Par courriel à: [redevances@mddelcc.gouv.qc.ca](mailto:redevances@mddelcc.gouv.qc.ca)

### 12 - Attestation de l'exploitant

Personne autorisée à agir au nom de l'exploitant	
Prénom et nom <b>GILLES DENIS</b>	Fonction <b>DIRECTEUR GÉNÉRAL</b>
Déclaration de l'exploitant	
Je, soussigné(e), certifie l'exactitude des renseignements contenus dans le présent formulaire.	
Signature <i>Gilles Denis</i>	Date <b>13/03/2017</b>

Année 2016

**RAPPORT ANNUEL pour les applications réglementaires du :**

- Règlement sur l'enfouissement et l'incinération de matières résiduelles (REIMR), article 39 et article 52
- Règlement sur les redevances exigibles pour l'élimination de matières résiduelles (RREÉMR), article 9

MONTÉRÉGIE  
30 MAR 2017  
Bureau de Bromont

NOTE : Consulter, si nécessaire, le guide du rapport annuel 2016 pour connaître la façon de remplir ce rapport annuel.

**1 - Renseignements généraux**

Nom de l'installation : Roland Thibault inc.  
 NEQ (numéro d'entreprise du Québec) : 1142 448 068  
 No de dossier : 3912- 16-470-108  
 (Inscrire votre numéro de dossier de 8 chiffres)

1.1 Identification de l'exploitant		
Nom Roland Thibault inc.		
Adresse du siège social 702 route 137 sud	Municipalité ou ville Ste-Cécile-de-Milton	Code postal J0E 2C0
Téléphone au bureau 450-372-2399	Région Montérégie	
Télécopieur 450-372-2287	MRC La Haute-Yamaska	
Adresse de courriel pmilot@matrec.ca		

1.2 Identification du répondant		
Prénom et nom Patrick Milot	Fonction ou titre Directeur	Téléphone 450-372-2399
Adresse de courriel pmilot@matrec.ca		

1.3 Identification du détenteur du certificat d'autorisation de l'installation (si différent de l'exploitant)		
Nom		
Adresse du siège social	Municipalité ou ville	Code postal
Téléphone au bureau	Région	
Télécopieur	MRC	

1.4 Type d'installation	
<input type="radio"/> Centre de transfert <input type="radio"/> Lieu d'enfouissement en tranchée (LEET) <input checked="" type="radio"/> Tonne métrique <input type="radio"/> Mètre Cube <input type="radio"/> Lieu d'enfouissement de débris de construction et de démolition (LEDCD) <input checked="" type="radio"/> Lieu d'enfouissement technique (LET) <input type="radio"/> Incinérateur (INC)	Emplacement / localisation (numéro de lots) Lot 1 647 066, 1 652 184, 3 556 631 Cadastre du Québec



Code géo municipal	Matières provenant de centres de transfert (Indiquez la ville d'origine)	
23-24	23-24	45 250,93
		19 239,81

Résidus ICI (industriels, commerciaux, institutionnels)	Code géo municipal	Provenance par municipalité	
			2 303,77
			676,40
			2,05
			9,51
			47,57
			13,24
			524,57
			0,30
			4 420,95
			42,86
			2,76
			1,05
			9,36
			981,77
23-24		23-24	53,09
			7,48
			0,11
			3,21
			194,66
			387,41
			15 857,84
			0,19
			30,95
			31,30
			242,90
			95,56
			0,16
			34,43
			620,30
			35,99
			1 411,26
			4,84
			742,62
			3,97
			31,91
			0,04
			0,05
			17,02
			1 205,58
			1 184,25
			0,28
			1 063,40
			40,99
			7,26
			234,72
			5,99
			379,61
			3,76
			5,73
			254,88
			6,11
			828,14
			5,47
			782,30
			99,35
			166,75
			92,11
			38,23
			7,15
			154,78
			103,78
			446,26
			2,95
			3,06
			2 487,41
			1 909,70
			6,13
			15,68
			290,92
			9,08
			146,32
			23,84

					1 022,37
					3,19
					374,04
23-24			23-24		1,39
					103,73
					232,48
					80,59
					855,10
					497,53

				<b>Total</b>	<b>44 005,84</b>
<b>Code géo municipal</b>			<b>Matières provenant de centres de transfert</b>		
			<b>(Indiquez la ville d'origine)</b>		
				<b>Total</b>	<b>0,00</b>

<b>Résidus CRD</b> (construction, rénovation et démolition)				<b>Grand total - Résidus ICI</b>	<b>44 005,84</b>
<b>Code géo municipal</b>			<b>Provenance par municipalité</b>		
					144,03
					305,34
					57,15
					11,24
					1,60
					26,16
					0,87
23-24			23-24		39,71
					29,43
					38,82
					50,25
					24,19
					1,31
					955,31
					42,09
					89,74
					43,26
					260,20
					6,48
					3,27
					39,67
					6,52
					3,70
					8,56
					2,66
					88,66
					139,18
					2,72
					4 636,30
					0,31
					10,87
					100,22
					19,46
					20,58
					11,24
					92,35
					93,82
					10,12
					241,04
					155,42
					4,65
					26,87
					14,89
					7,37
					1,15
					11,93
					159,11
					20,78
					4,10
					45,77
					38,19





Résidus d'écocentre	Code géo municipal	Provenance par municipalité		
				Total
Résidus de centre de tri de CRD	Code géo municipal	Provenance par municipalité		
				662,00
				3 700,21
	23-24		23-24	159,36
				Total
Résidus de centre de tri autre que CRD	Code géo municipal	Provenance par municipalité		
				351,27
	23-24		23-24	
				Total
Résidus de centre de compostage et collecte de matières organiques	Code géo municipal	Provenance par municipalité		
				Total
Balayures de rue	Code géo municipal	Provenance par municipalité		
				Total
Résidus d'incinération (cendres de grilles)	Code géo municipal	Provenance par municipalité		
				Total



Boues de fabriques de pâtes et papiers	Code géo municipal	Provenance par municipalité		
			Total	0,00
Boues provenant de nettoyage de rues et du nettoyage, récurage des égouts, des regards et des puisards	Code géo municipal	Provenance par municipalité		
			Total	0,00
Autres (spécifiez ci-dessous)	Code géo municipal	Provenance par municipalité		
			Total	0,00
			Grand total 2.3	0,00

2.4 Sols ou autres matières destinés au recouvrement, AUTRE QUE FINAL, des matières résiduelles admissibles selon le REIMR			
Catégorie de matières	Provenance par municipalité d'origine des matières collectées Pour connaître le code géo de la municipalité, vous pourrez naviguer sur le site Internet ci-après : <a href="http://www.mamot.qc.ca/repertoire-des-municipalites">http://www.mamot.qc.ca/repertoire-des-municipalites</a>		Quantité par municipalité
			Poids (tonne)
Sols propres (autre que final)	Code géo municipal	Provenance par municipalité	
			Total
Sols contaminés (autre que final)	Code géo municipal	Provenance par municipalité	
			3 323,49
			81,91
	23-24	23-24	6 701,92
			1 723,86
			Total
Résidus de déchiquetage de carcasses automobiles (« fluff ») utilisés comme recouvrement	Code géo municipal	Provenance par municipalité	
			Total

Résidus CRD « fins » (construction, rénovation et démolition résidus de broyage ou de tamisage, ou rejets de centres de tri de résidus CRD) utilisés comme recouvrement	Code géo municipal	Provenance par municipalité		Total
	23-24	23-24		
				Total
				13 147,15
<b>Autres (spécifiez ci-dessous)</b>				
Code géo municipal	Provenance par municipalité			
Balayure de rue				498,53
Rejet Mica				5 194,73
Grits de bardeaux	23-24	23-24		2 810,02
Centre de tri (verre)				6 168,22
Rejet Kruger				20 632,92
Regards pluviaux				581,00
				Total
				35 885,42
<b>Grand total 2.4</b>				<b>60 863,75</b>

<b>2.4.1 Soils ou autres matières destinés au recouvrement, FINAL, des matières résiduelles admissibles selon le REIMR</b>				
Catégorie de matières	Provenance par municipalité d'origine des matières collectées Pour connaître le code géo de la municipalité, vous pourrez naviguer sur le site internet ci-après :  <a href="http://www.mamot.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites">http://www.mamot.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites</a>			Quantité par municipalité
	Code géo municipal	Provenance par municipalité		Poids (tonne)
Soils propres (en recouvrement final)				
				Total
				0,00
Soils contaminés (en recouvrement final)				
				Total
				0,00
<b>Autres (spécifiez ci-dessous)</b>				
Code géo municipal	Provenance par municipalité			
				Total
				0,00
<b>Grand total 2.4.1</b>				<b>0,00</b>

**2.5 - Résultats - Redevances payées à valider par le rapport de vérification externe**

Total des matières déposées dans ce lieu (section A)		Total
Matières résiduelles reçues pour élimination, excluant les boues (section 2.2)	Reporter grand total 2.2	150 112,83
Données relatives aux boues reçues et éliminées (section 2.3)	Reporter grand total 2.3	0,00
Sols ou autres matières destinés au recouvrement, AUTRE QUE FINAL, des matières résiduelles admissibles selon le REIMR (section 2.4)	Reporter grand total 2.4	60 863,75
Sols ou autres matières destinés au recouvrement, FINAL, des matières résiduelles admissibles selon le REIMR (section 2.4.1)	Reporter grand total 2.4.1	0,00
Totaux (section A)		210 976,58

A exclure (section B)		Total
Sols ou autres matières destinés au recouvrement, AUTRE QUE FINAL, des matières résiduelles admissibles selon le REIMR (section 2.4)	Reporter grand total 2.4	60 863,75
Sols ou autres matières destinés au recouvrement, FINAL, des matières résiduelles admissibles selon le REIMR (section 2.4.1)	Reporter grand total 2.4.1	0,00
Résidus d'incinérateurs enfouis, cendres de grilles et volantes provenant d'un incinérateur ou d'une installation d'incinération visée à l'article 2 du RREÉMR	Total	
Matières résiduelles reçues pour élimination, mais récupérées et valorisées	Total	56,34
Résidus miniers ou ceux générés par un procédé de valorisation des résidus miniers enfouis	Total	
Totaux (section B)		60 920,09

Calcul de la redevance		Total des sommes versées en 2016
Quantité de matières résiduelles admissibles au paiement de la redevance (sections A - B)		150 056,49
Montant de redevance exigible par tonne pour 2016		21,93 \$
Grand total 2.5		3 290 738,83 \$

### 3 - Auditeur indépendant

Conformément à l'article 9 du *Règlement sur les redevances exigibles pour l'élimination de matières résiduelles*, veuillez joindre le rapport de l'auditeur indépendant. Cette vérification externe s'applique uniquement pour un LET, un LEDCD ou un incinérateur.

### 4 - Déclaration amendée (si nécessaire)

- Dans l'éventualité d'une divergence entre les quantités qui ont été déclarées pour chaque trimestre et la quantité déclarée sur la déclaration annuelle, veuillez joindre un formulaire de remise amendé pour chaque trimestre concerné, ainsi que le paiement s'il y a lieu à :

- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques  
Direction des matières résiduelles  
Redevances pour l'élimination  
675, boul. René-Lévesque Est, 9<sup>e</sup> étage, boîte 71  
Québec (Québec) G1R 5V7

### 5 - Progression des opérations d'enfouissement

Plan et données relativement à la progression des opérations d'enfouissement des matières résiduelles.

Annexez les documents au présent formulaire si requis.

### 6 - Résultats des vérifications ou mesures faites

Le sommaire des données de campagnes d'échantillonnages ou d'analyses pour :

- le suivi des eaux superficielles;  
le suivi des eaux de lixiviation;  
le suivi des autres eaux captées (souterraines, pluviales);  
 le suivi des eaux souterraines;  
 le suivi des biogaz;  
 la vérification de l'étanchéité.

Annexez  les documents au présent formulaire si requis.

### 7 - Attestation

Attestation que les mesures et prélèvements prescrits ont été faits en conformité avec les règles de l'art et les dispositions du REIMR.

Annexez les documents au présent formulaire si requis.

### 8 - Renseignements sur les mesures

Renseignements ou documents permettant de connaître les endroits où les mesures ou les prélèvements ont été faits.

Annexez les documents au présent formulaire si requis.

### 9 - Sommaire

Sommaire des travaux réalisés en application du REIMR.

Annexez les documents au présent formulaire si requis.

### 10 - Documents à transmettre à votre Direction régionale

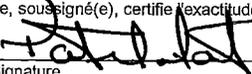
- Le formulaire dûment rempli;  
Le rapport de l'auditeur indépendant relatif à la section 3;  
Les documents pertinents aux sections 5, 6, 7, 8 et 9;  
 N'oubliez pas de signer l'attestation de la déclaration à la section 12.

Rappel –  n'oubliez pas de transmettre les documents nécessaires pour le suivi de la Fiducie post-fermeture, le cas échéant.

### 11 - Documents à transmettre à la Direction des matières résiduelles

- La déclaration amendée, si nécessaire.  
La version Excel du formulaire  
Par courriel à: [redevances@mddelcc.gouv.qc.ca](mailto:redevances@mddelcc.gouv.qc.ca)

### 12 - Attestation de l'exploitant

Personne autorisée à agir au nom de l'exploitant	
Prénom et nom Patrick Milot	Fonction Directeur
Déclaration de l'exploitant	
Je, soussigné(e), certifie l'exactitude des renseignements contenus dans le présent formulaire.	
 Signature	29 mars 2017 Date

Année 2016

**RAPPORT ANNUEL pour les applications réglementaires du :**

- Règlement sur l'enfouissement et l'incinération de matières résiduelles (REIMR), article 39 et article 52
- Règlement sur les redevances exigibles pour l'élimination de matières résiduelles (RREÉMR), article 9

NOTE : Consulter, si nécessaire, le guide du rapport annuel 2016 pour connaître la façon de remplir ce rapport annuel.

**1 - Renseignements généraux**

Nom de l'installation : LET SAINT-ÉTIENNE-DES-GRÈS

NEQ (numéro d'entreprise du Québec) : \_\_\_\_\_

No de dossier : 3912- 04-510-041  
(Inscrire votre numéro de dossier de 8 chiffres)

1.1 Identification de l'exploitant		
Nom RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE		
Adresse du siège social 400, BOULEVARD DE LA GABELLE	Municipalité ou ville SAINT-ÉTIENNE-DES-GRÈS	Code postal G0X2P0
Téléphone au bureau 819-373-3130	Région MAURICIE	
Télécopieur 819-373-7820	MRC MASKINONGÉ	
Adresse de courriel mcarrier@rgmrm.com		

1.2 Identification du répondant		
Prénom et nom DANIEL PÉPIN	Fonction ou titre DIRECTEUR GÉNÉRAL	Téléphone 819-373-3130
Adresse de courriel dpepin@rgmrm.com		

1.3 Identification du détenteur du certificat d'autorisation de l'installation (si différent de l'exploitant)		
Nom		
Adresse du siège social	Municipalité ou ville	Code postal
Téléphone au bureau	Région	
Télécopieur	MRC	

1.4 Type d'installation	
<input type="radio"/> Centre de transfert <input type="radio"/> Lieu d'enfouissement en tranchée (LEET) <input checked="" type="radio"/> Tonne métrique <input type="radio"/> Mètre Cube <input type="radio"/> Lieu d'enfouissement de débris de construction et de démolition (LEDCD) <input checked="" type="radio"/> Lieu d'enfouissement technique (LET) <input type="radio"/> Incinérateur (INC)	Emplacement / localisation (numéro de lots) LOTS 597 ET 598 / SAINT-ÉTIENNE-DES-GRÈS



		Total	63 442,87
Code géo municipal	Matières provenant de centres de transfert (Indiquez la ville d'origine)		
			10 374,68
23-24	23-24		8 796,72
			12 460,50
			4 683,33
		Total	36 315,23
		Grand total - Ordures ménagères	99 758,10

Résidus ICI (industriels, commerciaux, institutionnels)	Code géo municipal	Provenance par municipalité			
				143,06	
				35,68	
				0,02	
				0,01	
				116,14	
				28,10	
				0,16	
				0,19	
				3 250,34	
				17 196,30	
				41,11	
				34,41	
				0,93	
				2,67	
				0,14	
				21,76	
				337,83	
				0,17	
				2 912,00	
				2,11	
				11,81	
				19,68	
				1,08	
				7,23	
				4,58	
				1,36	
				1 447,51	
				10,30	
				649,40	
				531,72	
				4,23	
				0,24	
				0,56	
				5,13	
				56,61	
				0,28	
				2,40	
				20,39	
				9,65	
				6,35	
				191,63	
				797,99	
				0,69	
				2,52	
				<b>Total</b>	<b>27 906,44</b>
	<b>Code géo municipal</b>	<b>Matières provenant de centres de transfert (Indiquez la ville d'origine)</b>			
				<b>Total</b>	<b>0,00</b>
				<b>Grand total - Résidus ICI</b>	<b>27 906,44</b>
Résidus CRD (construction, rénovation et démolition)	Code géo municipal	Provenance par municipalité			
	23-24		23-24	117,09	
				<b>Total</b>	<b>117,09</b>
	<b>Code géo municipal</b>	<b>Matières provenant de centres de transfert (Indiquez la ville d'origine)</b>			

		<b>Total</b>	<b>0,00</b>	
		<b>Grand total - Résidus CRD</b>	<b>117,09</b>	
<b>Résidus « encombrants » (« monstres »)</b>	<b>Code géo municipal</b>	<b>Provenance par municipalité</b>		
			<b>Total</b>	<b>0,00</b>



Résidus d'incinération (cendres volantes)	Code géo municipal	Provenance par municipalité			
			<b>Total</b>	<b>0,00</b>	
Sols éliminés	Code géo municipal	Provenance par municipalité			
			<b>Total</b>	<b>0,00</b>	
Autres (spécifiez ci-dessous)	Code géo municipal	Provenance par municipalité			
			<b>Total</b>	<b>0,00</b>	
<b>Grand total 2.2</b>				<b>133 452,57</b>	

**2.3 - Données relatives aux boues reçues et éliminées**

Catégorie de boues	Provenance par municipalité d'origine des matières collectées Pour connaître le code géo de la municipalité, vous pourrez naviguer sur le site Internet ci-après : <a href="http://www.mamot.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites">http://www.mamot.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites</a>			Quantité par municipalité
	Code géo municipal	Provenance par municipalité		Poids (tonne)
Boues de station d'épuration municipale	23-24	23-24		51,82
				64,95
				<b>Total</b>
Boues de fosses septiques	23-24	23-24		591,01
				<b>Total</b>
Boues agroalimentaires	Code géo municipal	Provenance par municipalité		
				<b>Total</b>





**2.5 - Résultats - Redevances payées à valider par le rapport de vérification externe**

<b>Total des matières déposées dans ce lieu (section A)</b>		<b>Total</b>
Matières résiduelles reçues pour élimination, excluant les boues (section 2.2)	Reporter grand total 2.2	133 452,57
Données relatives aux boues reçues et éliminées (section 2.3)	Reporter grand total 2.3	712,56
Sols ou autres matières destinés au recouvrement, AUTRE QUE FINAL, des matières résiduelles admissibles selon le REIMR (section 2.4)	Reporter grand total 2.4	63 494,41
Sols ou autres matières destinés au recouvrement, FINAL, des matières résiduelles admissibles selon le REIMR (section 2.4.1)	Reporter grand total 2.4.1	30 449,49
	<b>Totaux (section A)</b>	<b>228 109,03</b>

<b>A exclure (section B)</b>		<b>Total</b>
Sols ou autres matières destinés au recouvrement, AUTRE QUE FINAL, des matières résiduelles admissibles selon le REIMR (section 2.4)	Reporter grand total 2.4	63 494,41
Sols ou autres matières destinés au recouvrement, FINAL, des matières résiduelles admissibles selon le REIMR (section 2.4.1)	Reporter grand total 2.4.1	30 449,49
Résidus d'incinérateurs enfouis, cendres de grilles et volantes provenant d'un incinérateur ou d'une installation d'incinération visée à l'article 2 du RREÉMR	Total	
Matières résiduelles reçues pour élimination, mais récupérées et valorisées	Total	
Résidus miniers ou ceux générés par un procédé de valorisation des résidus miniers enfouis	Total	
	<b>Totaux (section B)</b>	<b>93 943,90</b>

<b>Calcul de la redevance</b>		<b>Total des sommes versées en 2016</b>
Quantité de matières résiduelles admissibles au paiement de la redevance (sections A - B)		134 165,13
Montant de redevance exigible par tonne pour 2016		21,93 \$
	<b>Grand total 2.5</b>	<b>2 942 241,30 \$</b>

### 3 - Auditeur indépendant

- Conformément à l'article 9 du Règlement sur les redevances exigibles pour l'élimination de matières résiduelles, veuillez joindre le rapport de l'auditeur indépendant. Cette vérification externe s'applique uniquement pour un LET, un LEDCD ou un incinérateur.

### 4 - Déclaration amendée (si nécessaire)

- Dans l'éventualité d'une divergence entre les quantités qui ont été déclarées pour chaque trimestre et la quantité déclarée sur la déclaration annuelle, veuillez joindre un formulaire de remise amendé pour chaque trimestre concerné, ainsi que le paiement s'il y a lieu à :

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques  
Direction des matières résiduelles  
Redevances pour l'élimination  
675, boul. René-Lévesque Est, 9<sup>e</sup> étage, boîte 71  
Québec (Québec) G1R 5V7

### 5 - Progression des opérations d'enfouissement

- Plan et données relativement à la progression des opérations d'enfouissement des matières résiduelles.

Annexez les documents au présent formulaire si requis.

### 6 - Résultats des vérifications ou mesures faites

Le sommaire des données de campagnes d'échantillonnages ou d'analyses pour :

- le suivi des eaux superficielles;  
 le suivi des eaux de lixiviation;  
 le suivi des autres eaux captées (souterraines, pluviales);  
 le suivi des eaux souterraines;  
 le suivi des biogaz;  
 la vérification de l'étanchéité.

Annexez les documents au présent formulaire si requis.

### 7 - Attestation

- Attestation que les mesures et prélèvements prescrits ont été faits en conformité avec les règles de l'art et les dispositions du REIMR.

Annexez les documents au présent formulaire si requis.

### 8 - Renseignements sur les mesures

- Renseignements ou documents permettant de connaître les endroits où les mesures ou les prélèvements ont été faits.

Annexez les documents au présent formulaire si requis.

### 9 - Sommaire

- Sommaire des travaux réalisés en application du REIMR.

Annexez les documents au présent formulaire si requis.

### 10 - Documents à transmettre à votre Direction régionale

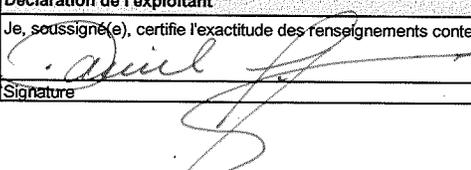
- Le formulaire dûment rempli;  
 Le rapport de l'auditeur indépendant relatif à la section 3;  
 Les documents pertinents aux sections 5, 6, 7, 8 et 9;  
 N'oubliez pas de signer l'attestation de la déclaration à la section 12.

Rappel – N'oubliez pas de transmettre les documents nécessaires pour le suivi de la Fiducie post-fermeture, le cas échéant.

### 11 - Documents à transmettre à la Direction des matières résiduelles

- La déclaration amendée, si nécessaire.  
 La version Excel du formulaire  
Par courriel à : [redevances@mdelcc.gouv.qc.ca](mailto:redevances@mdelcc.gouv.qc.ca)

### 12 - Attestation de l'exploitant

<b>Personne autorisée à agir au nom de l'exploitant</b>	
Prénom et nom DANIEL PERIN	Fonction DIRECTEUR GÉNÉRAL
<b>Déclaration de l'exploitant</b>	
Je, soussigné(e), certifie l'exactitude des renseignements contenus dans le présent formulaire.	
Signature 	Date 21-03-2017

Année 2016

**RAPPORT ANNUEL pour les applications réglementaires du :**

- Règlement sur l'enfouissement et l'incinération de matières résiduelles (REIMR), article 39 et article 52
- Règlement sur les redevances exigibles pour l'élimination de matières résiduelles (RREÉMR), article 9

NOTE : Consulter, si nécessaire, le guide du rapport annuel 2016 pour connaître la façon de remplir ce rapport annuel.

**1 - Renseignements généraux**

Nom de l'installation : LET Champlain

NEQ (numéro d'entreprise du Québec) : 1162713870

No de dossier : 3912- 04-372-040  
(Inscrire votre numéro de dossier de 8 chiffres)

1.1 Identification de l'exploitant		
Nom Services Matrec inc.		
Adresse du siège social 4, Chemin du Tremblay	Municipalité ou ville Boucherville	Code postal J4B 6Z5
Téléphone au bureau 450-641-3070	Région Montérégie	
Télécopieur	MRC	
Adresse de courriel		

1.2 Identification du répondant		
Prénom et nom Benoit Doucet	Fonction ou titre Directeur général	Téléphone 418-572-5823
Adresse de courriel bdoucet@matrec.ca		

1.3 Identification du détenteur du certificat d'autorisation de l'installation (si différent de l'exploitant)		
Nom RGMRM		
Adresse du siège social 400 boulevard de la Gabelle	Municipalité ou ville St-Étienne-des-Grès	Code postal G0X 2P0
Téléphone au bureau 819-373-3130	Région Mauricie	
Télécopieur	MRC Maskinongé	

1.4 Type d'installation	
<input type="radio"/> Centre de transfert <input type="radio"/> Lieu d'enfouissement en tranchée (LEET) <input checked="" type="radio"/> Tonne métrique <input type="radio"/> Mètre Cube <input type="radio"/> Lieu d'enfouissement de débris de construction et de démolition (LEDCC) <input checked="" type="radio"/> Lieu d'enfouissement technique (LET) <input type="radio"/> Incinérateur (INC)	Emplacement / localisation (numéro de lots) 295, Route Ste-Marie, Champlain, G0X 1C0

## 2 - Matières déclarées

2.1 - Identification des centres de transfert	
Nom des centres de transfert (Vous devez déclarer les tonnages totaux reçus pour élimination par catégorie de matières résiduelles aux endroits prévus dans la section 2.2 - Centres de transfert)	Tonnage total reçu
	5 354,71
	5 105,86
	1 928,63
	26 749,54
23-24	3 045,82
	1 497,78
<b>Total</b>	<b>43 682,34</b>

2.1.1 - Identification des installations d'élimination	
Nom des installations d'élimination (Vous devez déclarer les tonnages totaux expédiés pour élimination à chacune des installations d'élimination.)	Tonnage total expédié
<b>Total</b>	<b>0,00</b>

2.2 - Matières résiduelles reçues pour élimination, excluant les boues			
Catégorie de matières	Provenance par municipalité d'origine des matières collectées Pour connaître le code géo de la municipalité, vous pourrez naviguer sur le site Internet ci-après : <a href="http://www.mamot.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites">http://www.mamot.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites</a>		Quantité par municipalité
	Code géo municipal	Provenance par municipalité	Poids (tonne)
Ordures ménagères (résidentielles)			389,83
			550,65
			67,56
			164,75
			654,93
			480,23
			4 267,99
			63,84
			345,18
	23-24	23-24	113,85
			337,83
			43,21
			879,68
			106,86
			406,61
			151,38
			199,75
			311,54
			92,51
			73,24
			176,79
			107,93
			971,80
			524,04
			207,66
			5,65
		44,90	
		81,14	
		389,02	
		365,20	
		108,03	
		84,70	
		10 138,46	
		239,49	
	<b>Total</b>	<b>23 146,23</b>	
Code géo municipal	Matières provenant de centres de transfert (Indiquez la ville d'origine)		
23-24		23-24	3 045,82



Résidus ICI (Industriels, commerciaux, institutionnels)	Code géo municipal		Provenance par municipalité		
					24,75
					2,81
					1 199,68
					124,71
					30,78
					16,33
					48,80
					107,56
	23-24		23-24		16,40
					15,66
					174,43
					0,17
					5,47
					392,17
					0,07
					3,40
					19,00
					2 276,64
					774,70
					27,72
					9,84
					17,75
					67,69
					3,62
					7,16
					8,41
					40,30
					904,72
					1,06
					1,19
					52,74
					4,03
					100,54
					4,48
					3,29
					1,29
					12,98
					201,59
					1,23
					0,10
					96,40
					5,44
					42,87
					4 679,99
					3,72
					30,02
				<b>Total</b>	<b>11 563,70</b>
	<b>Matières provenant de centres de transfert (Indiquez la ville d'origine)</b>				
	<b>Code géo municipal</b>				1 928,63
					26 749,54
	23-24		23-24		5 354,71
					5 105,86
				<b>Total</b>	<b>39 138,74</b>
	<b>Grand total - Résidus ICI</b>				<b>50 702,44</b>
Résidus CRD (construction, rénovation et démolition)	Code géo municipal		Provenance par municipalité		
					5,39
					22,76
					495,98
					39,82
					21,35
	23-24		23-24		141,20
					3,50
					3,99
					77,14
					76,16
					17,76
					4,26
				<b>Total</b>	<b>909,31</b>

		Matières provenant de centres de transfert (Indiquez la ville d'origine)		
	Code géo municipal			
			<b>Total</b>	<b>0,00</b>
			<b>Grand total - Résidus CRD</b>	<b>909,31</b>
<b>Résidus « encombrants » (« monstres »)</b>	Code géo municipal	<b>Provenance par municipalité</b>		
			<b>Total</b>	<b>0,00</b>

Résidus d'écocentre	Code géo municipal	Provenance par municipalité		
				2 075,13
				389,25
	23-24		23-24	1 166,89
				3 639,45
				460,75
				50,02
				176,22
				157,07
				193,73
			Total	8 308,51
Résidus de centre de tri de CRD	Code géo municipal	Provenance par municipalité		
				2 564,46
NOUVELLE CATÉGORIE	23-24		23-24	6,54
				69,83
				9 391,10
			Total	12 031,93
Résidus de centre de tri autre que CRD	Code géo municipal	Provenance par municipalité		
			Total	0,00
Résidus de centre de compostage et collecte de matières organiques	Code géo municipal	Provenance par municipalité		
			Total	0,00
Balayures de rue	Code géo municipal	Provenance par municipalité		
			Total	0,00
Résidus d'incinération (cendres de grilles)	Code géo municipal	Provenance par municipalité		
			Total	0,00

Résidus d'incinération (cendres volantes)	Provenance par municipalité		Total
	Code géo municipal		
			0,00
Sols éliminés	Provenance par municipalité		Total
	Code géo municipal		
			0,00
Autres (spécifiez ci-dessous)	Provenance par municipalité		Total
	Code géo municipal		
			0,00
<b>Grand total 2.2</b>			<b>99 642,02</b>

2.3 - Données relatives aux boues reçues et éliminées			
Catégorie de boues	Provenance par municipalité d'origine des matières collectées Pour connaître le code géo de la municipalité, vous pourrez naviguer sur le site Internet ci-après : <a href="http://www.mamot.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites">http://www.mamot.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites</a>		Quantité par municipalité
	Code géo municipal		Poids (tonne)
Boues de station d'épuration municipale	Provenance par municipalité		Total
	Code géo municipal		
	23-24	23-24	25,14
			25,14
Boues de fosses septiques	Provenance par municipalité		Total
	Code géo municipal		
			0,00
Boues agroalimentaires	Provenance par municipalité		Total
	Code géo municipal		
			0,00

Boues de fabriques de pâtes et papiers	Code géo municipal	Provenance par municipalité		
			<b>Total</b>	<b>0,00</b>
Boues provenant de nettoyage de rues et du nettoyage, récurage des égouts, des regards et des puisards	Code géo municipal	Provenance par municipalité		
			<b>Total</b>	<b>0,00</b>
Autres (spécifiez ci-dessous)	Code géo municipal	Provenance par municipalité		
	23-24	23-24	23-24	228,63
			<b>Total</b>	<b>228,63</b>
			<b>Grand total 2.3</b>	<b>253,77</b>

<b>2.4 - Sols ou autres matières destinés au recouvrement, AUTRE QUE FINAL, des matières résiduelles admissibles selon le REIMR</b>				
Catégorie de matières	Provenance par municipalité d'origine des matières collectées Pour connaître le code géo de la municipalité, vous pourrez naviguer sur le site Internet ci-après : <a href="http://www.mamot.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites">http://www.mamot.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites</a>			Quantité par municipalité
				Poids (tonne)
Sols propres (autre que final)	Code géo municipal	Provenance par municipalité		
	23-24	23-24		34 102,60
			<b>Total</b>	<b>34 102,60</b>
Sols contaminés (autre que final)	Code géo municipal	Provenance par municipalité		
			<b>Total</b>	<b>0,00</b>
Résidus de déchetage de carcasses automobiles (« fluff ») utilisés comme recouvrement	Code géo municipal	Provenance par municipalité		
	23-24	23-24		2 179,07
			<b>Total</b>	<b>2 179,07</b>

Résidus CRD « fins » (construction, rénovation et démolition résidus de broyage ou de tamisage, ou rejets de centres de tri de résidus CRD) utilisés comme recouvrement	Provenance par municipalité		
	Code géo municipal		
			Total
			0,00
Autres (spécifiez ci-dessous)	Provenance par municipalité		
	Code géo municipal		
			Total
			0,00
			Grand total 2.4
			36 281,67

2.4.1 - Sols ou autres matières destinés au recouvrement, FINAL, des matières résiduelles admissibles selon le REIMR			
Catégorie de matières	Provenance par municipalité d'origine des matières collectées Pour connaître le code géo de la municipalité, vous pourrez naviguer sur le site Internet ci-après :  <a href="http://www.mamot.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites">http://www.mamot.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites</a>		Quantité par municipalité
			Poids (tonne)
Sols propres (en recouvrement final)	Provenance par municipalité		
	Code géo municipal		
			Total
			0,00
Sols contaminés (en recouvrement final)	Provenance par municipalité		
	Code géo municipal		
			Total
			0,00
Autres (spécifiez ci-dessous)	Provenance par municipalité		
	Code géo municipal		
			Total
			0,00
			Grand total 2.4.1
			0,00

**2.5 - Résultats - Redevances payées à valider par le rapport de vérification externe**

<b>Total des matières déposées dans ce lieu (section A)</b>		<b>Total</b>
Matières résiduelles reçues pour élimination, excluant les boues (section 2.2)	Reporter grand total 2.2	99 642,02
Données relatives aux boues reçues et éliminées (section 2.3)	Reporter grand total 2.3	253,77
Sols ou autres matières destinés au recouvrement, AUTRE QUE FINAL, des matières résiduelles admissibles selon le REIMR (section 2.4)	Reporter grand total 2.4	36 281,67
Sols ou autres matières destinés au recouvrement, FINAL, des matières résiduelles admissibles selon le REIMR (section 2.4.1)	Reporter grand total 2.4.1	0,00
	<b>Totaux (section A)</b>	<b>136 177,46</b>

<b>À exclure (section B)</b>		<b>Total</b>
Sols ou autres matières destinés au recouvrement, AUTRE QUE FINAL, des matières résiduelles admissibles selon le REIMR (section 2.4)	Reporter grand total 2.4	36 281,67
Sols ou autres matières destinés au recouvrement, FINAL, des matières résiduelles admissibles selon le REIMR (section 2.4.1)	Reporter grand total 2.4.1	0,00
Résidus d'incinérateurs enfouis, cendres de grilles et volantes provenant d'un incinérateur ou d'une installation d'incinération visée à l'article 2 du RREÉMR	Total	
Matières résiduelles reçues pour élimination, mais récupérées et valorisées	Total	
Résidus miniers ou ceux générés par un procédé de valorisation des résidus miniers enfouis	Total	
	<b>Totaux (section B)</b>	<b>36 281,67</b>

<b>Calcul de la redevance</b>		<b>Total des sommes versées en 2016</b>
Quantité de matières résiduelles admissibles au paiement de la redevance (sections A - B)		99 895,79
Montant de redevance exigible par tonne pour 2016		21,93 \$
	<b>Grand total 2.5</b>	<b>2 190 714,67 \$</b>

### 3 - Auditeur indépendant

- Conformément à l'article 9 du *Règlement sur les redevances exigibles pour l'élimination de matières résiduelles*, veuillez joindre le rapport de l'auditeur indépendant. Cette vérification externe s'applique uniquement pour un LET, un LEDCD ou un incinérateur.

### 4 - Déclaration amendée (si nécessaire)

- Dans l'éventualité d'une divergence entre les quantités qui ont été déclarées pour chaque trimestre et la quantité déclarée sur la déclaration annuelle, veuillez joindre un formulaire de remise amendé pour chaque trimestre concerné, ainsi que le paiement s'il y a lieu à :

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques  
Direction des matières résiduelles  
Redevances pour l'élimination  
675, boul. René-Lévesque Est, 9<sup>e</sup> étage, boîte 71  
Québec (Québec) G1R 5V7

### 5 - Progression des opérations d'enfouissement

- Plan et données relativement à la progression des opérations d'enfouissement des matières résiduelles.

Annexez les documents au présent formulaire si requis.

### 6 - Résultats des vérifications ou mesures faites

Le sommaire des données de campagnes d'échantillonnages ou d'analyses pour :

- le suivi des eaux superficielles;  
 le suivi des eaux de lixiviation;  
 le suivi des autres eaux captées (souterraines, pluviales);  
 le suivi des eaux souterraines;  
 le suivi des biogaz;  
 la vérification de l'étanchéité.

Annexez les documents au présent formulaire si requis.

### 7 - Attestation

- Attestation que les mesures et prélèvements prescrits ont été faits en conformité avec les règles de l'art et les dispositions du REIMR.

Annexez les documents au présent formulaire si requis.

### 8 - Renseignements sur les mesures

- Renseignements ou documents permettant de connaître les endroits où les mesures ou les prélèvements ont été faits.

Annexez les documents au présent formulaire si requis.

### 9 - Sommaire

- Sommaire des travaux réalisés en application du REIMR.

Annexez les documents au présent formulaire si requis.

### 10 - Documents à transmettre à votre Direction régionale

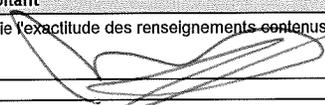
- Le formulaire dûment rempli;  
 Le rapport de l'auditeur indépendant relatif à la section 3;  
 Les documents pertinents aux sections 5, 6, 7, 8 et 9;  
 N'oubliez pas de signer l'attestation de la déclaration à la section 12.

Rappel – N'oubliez pas de transmettre les documents nécessaires pour le suivi de la Fiducie post-fermeture, le cas échéant.

### 11 - Documents à transmettre à la Direction des matières résiduelles

- La déclaration amendée, si nécessaire.  
 La version Excel du formulaire  
Par courriel à: [reddevances@mdelcc.gouv.qc.ca](mailto:reddevances@mdelcc.gouv.qc.ca)

### 12 - Attestation de l'exploitant

<b>Personne autorisée à agir au nom de l'exploitant</b>	
Prénom et nom <b>DOUCET Benoit</b>	Fonction <b>DIRECTEUR</b>
<b>Déclaration de l'exploitant</b>	
Je, soussigné(e), certifie l'exactitude des renseignements contenus dans le présent formulaire.	
Signature 	Date <b>21 MARS 2017</b>

Année 2016

**RAPPORT ANNUEL pour les applications réglementaires du :**

- Règlement sur l'enfouissement et l'incinération de matières résiduelles (REIMR), article 39 et article 52
- Règlement sur les redevances exigibles pour l'élimination de matières résiduelles (RREÉMR), article 9

NOTE : Consulter, si nécessaire, le guide du rapport annuel 2016 pour connaître la façon de remplir ce rapport annuel.

**1 - Renseignements généraux**

Nom de l'installation : LEPRISES ENVIRONNEMENTALES DE PIERREFONDS INC.

NEQ (numéro d'entreprise du Québec) : 1169717684

No de dossier : 3912- 06-660-054  
(Inscrire votre numéro de dossier de 8 chiffres)

1.1 Identification de l'exploitant		
Nom LES ENTREPRISES ENVIRONNEMENTALES DE PIERREFONDS INC.		
Adresse du siège social 16795 RUE OAKWOOD	Municipalité ou ville PIERREFONDS	Code postal H9H 5K7
Téléphone au bureau 514-695-4509	Région MONTRÉAL	
Télécopieur 514-624-4992	MRC	
Adresse de courriel  53-54		

1.2 Identification du répondant		
Prénom et nom DANIEL BRIEN	Fonction ou titre DIRECTEUR SITE D'ENFOUISSEMENT	Téléphone 53-54
Adresse de courriel  53-54		

1.3 Identification du détenteur du certificat d'autorisation de l'installation (si différent de l'exploitant)		
Nom		
Adresse du siège social	Municipalité ou ville	Code postal
Téléphone au bureau	Région	
Télécopieur	MRC	

1.4 Type d'installation	
<input type="radio"/> Centre de transfert <input type="radio"/> Lieu d'enfouissement en tranchée (LEET) <input checked="" type="radio"/> Tonne métrique <input type="radio"/> Mètre Cube <input checked="" type="radio"/> Lieu d'enfouissement de débris de construction et de démolition (LEDCD) <input type="radio"/> Lieu d'enfouissement technique (LET) <input type="radio"/> Incinérateur (INC)	Emplacement / localisation (numéro de lots)





			Total	113 157,44
	Code géo municipal	Matières provenant de centres de transfert (Indiquez la ville d'origine)		
			Total	0,00
			Grand total - Résidus CRD	113 157,44
Résidus « encombrants » (« monstres »)	Code géo municipal	Provenance par municipalité		
				1 102,04
				745,50
	23-24	23-24		439,03
				487,61
				95,00
				109,93
				36,42
			Total	3 015,53



Résidus d'incinération (cendres volantes)	Code géo municipal	Provenance par municipalité	
			<b>Total</b>
Sols éliminés	Code géo municipal	Provenance par municipalité	
			<b>Total</b>
Autres (spécifiez ci-dessous)	Code géo municipal	Provenance par municipalité	
			<b>Total</b>
<b>Grand total 2.2</b>			<b>153 348,22</b>

**2.3 - Données relatives aux boues reçues et éliminées**

Catégorie de boues	Provenance par municipalité d'origine des matières collectées Pour connaître le code géo de la municipalité, vous pourrez naviguer sur le site Internet ci-après :		Quantité par municipalité
	<a href="http://www.mamot.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites">http://www.mamot.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites</a>		Poids (tonne)
Boues de station d'épuration municipale	Code géo municipal	Provenance par municipalité	
			<b>Total</b>
Boues de fosses septiques	Code géo municipal	Provenance par municipalité	
			<b>Total</b>
Boues agroalimentaires	Code géo municipal	Provenance par municipalité	
			<b>Total</b>

Boues de fabriques de pâtes et papiers	Code géo municipal	Provenance par municipalité	
			0,00
Boues provenant de nettoyage de rues et du nettoyage, récurage des égouts, des regards et des puits	Code géo municipal	Provenance par municipalité	
			0,00
Autres (spécifiez ci-dessous)	Code géo municipal	Provenance par municipalité	
			0,00
			Grand total 2.3
			0,00

**2.4 - Sols ou autres matières destinés au recouvrement, AUTRE QUE FINAL, des matières résiduelles admissibles selon le REIMR**

Catégorie de matières	Provenance par municipalité d'origine des matières collectées Pour connaître le code géo de la municipalité, vous pourrez naviguer sur le site Internet ci-après : <a href="http://www.mamot.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites">http://www.mamot.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites</a>		Quantité par municipalité
	Code géo municipal	Provenance par municipalité	Poids (tonne)
Sols propres (autre que final)			
			11 472,72
	23-24	23-24	144,05
			45,53
			1 221,91
			31,79
			Total
		12 916,00	
Sols contaminés (autre que final)			18,00
			11,92
			28,47
			294,67
			306,56
	23-24	23-24	11 912,22
			241,22
			53,12
			435,15
			516,83
			54,00
			11,83
			93,61
			3 383,78
			47,54
		85,87	
		16,14	
		11,14	
		Total	
		17 522,06	
Résidus de déchetage de carcasses automobiles (« fluff ») utilisés comme recouvrement	Code géo municipal	Provenance par municipalité	





**2.6 Résultats - Redevances payées à valider par le rapport de vérification externe**

		Total
<b>Total des matières déposées dans ce lieu (section A)</b>		
Matières résiduelles reçues pour élimination, excluant les boues (section 2.2)	Reporter grand total 2.2	153 348,22
Données relatives aux boues reçues et éliminées (section 2.3)	Reporter grand total 2.3	0,00
Sols ou autres matières destinés au recouvrement, AUTRE QUE FINAL, des matières résiduelles admissibles selon le REIMR (section 2.4)	Reporter grand total 2.4	35 085,54
Sols ou autres matières destinés au recouvrement, FINAL, des matières résiduelles admissibles selon le REIMR (section 2.4.1)	Reporter grand total 2.4.1	0,00
	<b>Totaux (section A)</b>	<b>188 433,76</b>

		Total
<b>A exclure (section B)</b>		
Sols ou autres matières destinés au recouvrement, AUTRE QUE FINAL, des matières résiduelles admissibles selon le REIMR (section 2.4)	Reporter grand total 2.4	35 085,54
Sols ou autres matières destinés au recouvrement, FINAL, des matières résiduelles admissibles selon le REIMR (section 2.4.1)	Reporter grand total 2.4.1	0,00
Résidus d'incinérateurs enfouis, cendres de grilles et volantes provenant d'un incinérateur ou d'une installation d'incinération visée à l'article 2 du RREÉMR	Total	
Matières résiduelles reçues pour élimination, mais récupérées et valorisées	Total	108 688,75
Résidus miniers ou ceux générés par un procédé de valorisation des résidus miniers enfouis	Total	
	<b>Totaux (section B)</b>	<b>143 774,29</b>

		Total des sommes versées en 2016
<b>Calcul de la redevance</b>		
Quantité de matières résiduelles admissibles au paiement de la redevance (sections A - B)		44 659,47
Montant de redevance exigible par tonne pour 2016		21,93 \$
	<b>Grand total 2.5</b>	<b>979 382,16 \$</b>

### 3 - Auditeur Indépendant

- Conformément à l'article 9 du *Règlement sur les redevances exigibles pour l'élimination de matières résiduelles*, veuillez joindre le rapport de l'auditeur indépendant. Cette vérification externe s'applique uniquement pour un LET, un LEDCD ou un Incinérateur.

### 4 - Déclaration amendée (si nécessaire)

- Dans l'éventualité d'une divergence entre les quantités qui ont été déclarées pour chaque trimestre et la quantité déclarée sur la déclaration annuelle, veuillez joindre un formulaire de remise amendé pour chaque trimestre concerné, ainsi que le paiement s'il y a lieu à :

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques  
Direction des matières résiduelles  
Redevances pour l'élimination  
675, boul. René-Lévesque Est, 9<sup>e</sup> étage, boîte 71  
Québec (Québec) G1R 5V7

### 5 - Progression des opérations d'enfouissement

- Plan et données relativement à la progression des opérations d'enfouissement des matières résiduelles.

Annexez les documents au présent formulaire si requis.

### 6 - Résultats des vérifications ou mesures faites

Le sommaire des données de campagnes d'échantillonnages ou d'analyses pour :

- le suivi des eaux superficielles;  
 le suivi des eaux de lixiviation;  
 le suivi des autres eaux captées (souterraines, pluviales);  
 le suivi des eaux souterraines;  
 le suivi des biogaz;  
 la vérification de l'étanchéité.

Annexez les documents au présent formulaire si requis.

### 7 - Attestation

- Attestation que les mesures et prélèvements prescrits ont été faits en conformité avec les règles de l'art et les dispositions du REIMR.

Annexez les documents au présent formulaire si requis.

### 8 - Renseignements sur les mesures

- Renseignements ou documents permettant de connaître les endroits où les mesures ou les prélèvements ont été faits.

Annexez les documents au présent formulaire si requis.

### 9 - Sommaire

- Sommaire des travaux réalisés en application du REIMR.

Annexez les documents au présent formulaire si requis.

### 10 - Documents à transmettre à votre Direction régionale

- Le formulaire dûment rempli;  
 Le rapport de l'auditeur indépendant relatif à la section 3;  
 Les documents pertinents aux sections 5, 6, 7, 8 et 9;  
 N'oubliez pas de signer l'attestation de la déclaration à la section 12.

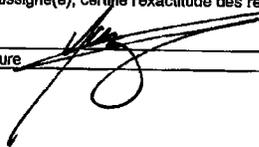
Rappel - N'oubliez pas de transmettre les documents nécessaires pour le suivi de la Fiducie post-fermeture, le cas échéant.

### 11 - Documents à transmettre à la Direction des matières résiduelles

- La déclaration amendée, si nécessaire.  
 La version Excel du formulaire

Par courriel à: [redevances@mdelec.gouv.qc.ca](mailto:redevances@mdelec.gouv.qc.ca)

### 12 - Attestation de l'exploitant

<b>Personne autorisée à agir au nom de l'exploitant</b>	
Prénom et nom YAZAN KANO	Fonction DIRECTEUR GÉNÉRAL
<b>Déclaration de l'exploitant</b>	
Je, soussigné(e), certifie l'exactitude des renseignements contenus dans le présent formulaire.	
Signature 	Date 28-03-2017

Année 2016

RAPPORT ANNUEL pour les applications réglementaires du :

- Règlement sur l'enfouissement et l'incinération de matières résiduelles (REIMR), article 39 et article 52
- Règlement sur les redevances exigibles pour l'élimination de matières résiduelles (RREÉMR), article 9

NOTE : Consulter, si nécessaire, le guide du rapport annuel 2016 pour connaître la façon de remplir ce rapport annuel.



1 - Renseignements généraux

Nom de l'installation : Site d'enfouissement de Saint-Rosaire  
 NEQ (numéro d'entreprise du Québec) : 1163680607  
 No de dossier : 3912- 17-390-132  
 (Inscrire votre numéro de dossier de 8 chiffres)

Identification de l'exploitant		
Nom Société de développement durable d'Arthabaska inc.		
Adresse du siège social 330 rue J.Aurele-roux	Municipalité ou ville victoriaville	Code postal G6T 0N5
Téléphone au bureau 819-758-4138	Région Centre-du-Québec	
Télécopieur 1-866-573-8927	MRC Arthabaska	
Adresse de courriel chantallaplante@gesterra.ca		

Identification de l'exploitant		
Prénom et nom Chantal Laplante	Fonction ou titre Comptable	Téléphone 819-758-4138
Adresse de courriel chantallaplante@gesterra.ca		

Identification de l'exploitant		
Nom		
Adresse du siège social	Municipalité ou ville	Code postal
Téléphone au bureau	Région	
Télécopieur	MRC	

<input type="radio"/> Centre de transfert <input type="radio"/> Lieu d'enfouissement en tranchée (LEET) <input checked="" type="radio"/> Tonne métrique <input type="radio"/> Mètre Cube <input type="radio"/> Lieu d'enfouissement de débris de construction et de démolition (LEDCD) <input checked="" type="radio"/> Lieu d'enfouissement technique (LET) <input type="radio"/> Incinérateur (INC)	Emplacement / localisation (numéro de lots) Lot P-25 du rang III, du cadastre de Standfold, municipalité de Saint-Rosaire.
--	---



					220.45
					123.67
					381.17
23-24			23-24		58.77
					272.34
					417.46
					212.33
					5.74
					29.30
					67.25
					1.58
					0.38
				<b>Total</b>	<b>17 267.33</b>
<b>Code géo municipal</b>			<b>Matières provenant de centres de transfert</b>		
			<b>(Indiquez la ville d'origine)</b>		
					16 703.87
					6 538.92
23-24			23-24		2 164.70
					3343
				<b>Total</b>	<b>28 750.49</b>
				<b>Grand total - Ordures ménagères</b>	<b>46 017.82</b>

Résidus ICI (industriels, commerciaux, institutionnels)	Code géo municipal	Provenance par municipalité			
				36.43	
				48.91	
				230.83	
				370.23	
				383.94	
				379.16	
				93.16	
				1 112.45	
				70.36	
				940.69	
	23-24		23-24	214.30	
				598.66	
				133.13	
				47.47	
				849.30	
				87.83	
				24.55	
				596.72	
				6.14	
				147.08	
				26.91	
				28.96	
				16.58	
				4.04	
				3.26	
				0.77	
				57.57	
				2.30	
				1.10	
				238.05	
				18.42	
				11.46	
				268.21	
				48.49	
				5.69	
				0.59	
				91.63	
				18.50	
				9.32	
				3.19	
				8.56	
				362.58	
				27.02	
				2 311.48	
				12.36	
				435.05	
				36.83	
				<b>Total</b>	<b>10 420.26</b>
		<b>Matières provenant de centres de transfert (Indiquez la ville d'origine)</b>			
	23-24		23-24		8 885.19
				<b>Total</b>	<b>8 885.19</b>
				<b>Grand total - Résidus ICI</b>	<b>19 305.45</b>
Résidus CRD (construction, rénovation et démolition)	Code géo municipal	Provenance par municipalité			
				0.46	
				110.01	
				4.54	
				43.77	
	23-24		23-24	0.05	
				1.23	
				9.00	
				26.88	
				19.29	
				101.18	
				62.99	
				5.20	
				28.56	











Résidus CRD « fins » (construction, rénovation et démolition résidus de broyage ou de tamisage, ou rejets de centres de tri de résidus CRD) utilisés comme recouvrement	Code géo municipal		Provenance par municipalité		
					Total
<b>Autres</b> (spécifiez ci-dessous)	Code géo municipal		Provenance par municipalité		
Sable Recyclé Recouvrement	23-24		23-24		22 464.35
Sandblast Recouvrement Journalier					264.41
Sandblast Recouvrement Journalier					16.91
Sandblast Recouvrement Journalier					15.00
Sandblast Recouvrement Journalier					4.03
verre mixte					831.47
verre mixte					3 843.93
Sable					53.92
					47.88
					9.09
					400.77
				Total	27 951.76
Grand total 2.4					57 807.62

Catégorie de matières	Provenance par municipalité d'origine des matières collectées			Quantité par municipalité	
	Pour connaître le code géo de la municipalité, vous pouvez naviguer sur le site Internet ci-après :			Poids (tonne)	
<a href="http://www.mamot.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites">http://www.mamot.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites</a>					
<b>Sols propres</b> (en recouvrement final)	Code géo municipal		Provenance par municipalité		
				Total	0.00
<b>Sols contaminés</b> (en recouvrement final)	Code géo municipal		Provenance par municipalité		
				Total	0.00
<b>Autres</b> (spécifiez ci-dessous)	Code géo municipal		Provenance par municipalité		
				Total	0.00
Grand total 2.4.1					0.00

**2.5 Résultats - Redevances payées en 2016**

Total des matières déposées dans ce lieu (section A)		Total
Matières résiduelles reçues pour élimination, excluant les boues (section 2.2)	Reporter grand total 2.2	73 455.92
Données relatives aux boues reçues et éliminées (section 2.3)	Reporter grand total 2.3	630.76
Sols ou autres matières destinés au recouvrement, AUTRE QUE FINAL, des matières résiduelles admissibles selon le REIMR (section 2.4)	Reporter grand total 2.4	57 807.62
Sols ou autres matières destinés au recouvrement, FINAL, des matières résiduelles admissibles selon le REIMR (section 2.4.1)	Reporter grand total 2.4.1	0.00
<b>Totaux (section A)</b>		<b>131 894.30</b>

A exclure (section B)		Total
Sols ou autres matières destinés au recouvrement, AUTRE QUE FINAL, des matières résiduelles admissibles selon le REIMR (section 2.4)	Reporter grand total 2.4	57 807.62
Sols ou autres matières destinés au recouvrement, FINAL, des matières résiduelles admissibles selon le REIMR (section 2.4.1)	Reporter grand total 2.4.1	0.00
Résidus d'incinérateurs enfouis, cendres de grilles et volantes provenant d'un incinérateur ou d'une installation d'incinération visée à l'article 2 du RREEMR	Total	
Matières résiduelles reçues pour élimination, mais récupérées et valorisées	Total	
Résidus miniers ou ceux générés par un procédé de valorisation des résidus miniers enfouis	Total	
<b>Totaux (section B)</b>		<b>57 807.62</b>

Calcul de la redevance		Total des sommes versées en 2016
Quantité de matières résiduelles admissibles au paiement de la redevance (sections A - B)		74 086.68
Montant de redevance exigible par tonne pour 2016		21.93 \$
<b>Grand total 2.5</b>		<b>1 624 720.86 \$</b>

### 3 - Auditeur indépendant

- Conformément à l'article 9 du *Règlement sur les redevances exigibles pour l'élimination de matières résiduelles*, veuillez joindre le rapport de l'auditeur indépendant. Cette vérification externe s'applique uniquement pour un LET, un LECD ou un incinérateur.

### 4 - Déclaration amendée (si nécessaire)

- Dans l'éventualité d'une divergence entre les quantités qui ont été déclarées pour chaque trimestre et la quantité déclarée sur la déclaration annuelle, veuillez joindre un formulaire de remise amendé pour chaque trimestre concerné, ainsi que le paiement s'il y a lieu à :

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques  
Direction des matières résiduelles  
Redevances pour l'élimination  
675, boul. René-Lévesque Est, 9<sup>e</sup> étage, boîte 71  
Québec (Québec) G1R 5V7

### 5 - Progression des opérations d'enfouissement

- Plan et données relativement à la progression des opérations d'enfouissement des matières résiduelles.

Annexez les documents au présent formulaire si requis.

### 6 - Résultats des vérifications ou mesures faites

Le sommaire des données de campagnes d'échantillonnages ou d'analyses pour :

- le suivi des eaux superficielles;  
 le suivi des eaux de lixiviation;  
 le suivi des autres eaux captées (souterraines, pluviales);  
 le suivi des eaux souterraines;  
 le suivi des biogaz;  
 la vérification de l'étanchéité.

Annexez les documents au présent formulaire si requis.

### 7 - Attestation

- Attestation que les mesures et prélèvements prescrits ont été faits en conformité avec les règles de l'art et les dispositions du REIMR.

Annexez les documents au présent formulaire si requis.

### 8 - Renseignements sur les mesures

- Renseignements ou documents permettant de connaître les endroits où les mesures ou les prélèvements ont été faits.

Annexez les documents au présent formulaire si requis.

### 9 - Sommaire

- Sommaire des travaux réalisés en application du REIMR.

Annexez les documents au présent formulaire si requis.

### 10 - Documents à transmettre à votre Direction régionale

- Le formulaire dûment rempli;  
 Le rapport de l'auditeur indépendant relatif à la section 3;  
 Les documents pertinents aux sections 5, 6, 7, 8 et 9;  
 N'oubliez pas de signer l'attestation de la déclaration à la section 12.

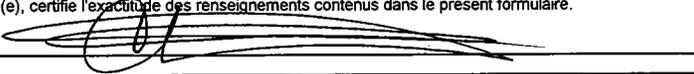
Rappel – N'oubliez pas de transmettre les documents nécessaires pour le suivi de la Fiducie post-fermeture, le cas échéant.

### 11 - Documents à transmettre à la Direction des matières résiduelles

- La déclaration amendée, si nécessaire.  
 La version Excel du formulaire

Par courriel à : [redevances@mddelcc.gouv.qc.ca](mailto:redevances@mddelcc.gouv.qc.ca)

### 12 - Attestation de l'exploitant

Prénom et nom <b>CHANTAL LAPLANTE</b>	Fonction <b>COMPTABLE</b>
Je, soussigné(e), certifie l'exactitude des renseignements contenus dans le présent formulaire.	
Signature 	Date <b>28/03/2017</b>